

Forum en violence

Le carrefour des pratiques

Bloc 2 – Atelier B : Soutenir les mères pour prévenir les effets néfastes de la violence conjugale

Hôtel Delta
Trois-Rivières

Isabelle Côté, t.s. M.S.S.
Les 8 et 9 juin 2009

Un survol de l'évolution au Québec de l'intervention psychosociale auprès des victimes de violence conjugale

Les années '70 et '80

→ Intervention auprès des femmes

- Maisons d'aide et d'hébergement
- Centres de femmes
- Mandat confié aux CLSC en 1988

Les années '90

→ Intervention auprès des femmes et enfants

- Maisons d'aide et d'hébergement
- CLSC
- Reconnaissance formelle de la victimisation des enfants exposés et de la nécessité de les aider

(Politique québécoise en matière de violence conjugale (1995))

- Création de postes d'intervenantes jeunesse dans les maisons d'hébergement

Les années 2000 ...

→ Intervention auprès des femmes et des enfants et relation mère-enfant

- Maisons d'aide et d'hébergement + suivi post-hébergement
- CLSC
- Centres jeunesse (loi 125, article 38C (2007))

*(Reconnaissance de l'exposition à la violence conjugale ou familiale
comme mauvais traitements psychologiques)*

Facile d'être mère en contexte de violence conjugale ?

Surtout facile d'être blâmée, jugée, victimisée par le conjoint, l'ex-conjoint, la famille, les systèmes d'aide et même ... par son enfant

- « T'aurais pu choisir un meilleur père pour tes enfants »
- « C'est à vous Madame de protéger vos enfants »
- « Tu vas voir ma c... de f..., j'vas m'arranger pour que tu perdes la garde des enfants »
- « C'est à cause de toi que je vois pu mon père, j'vais me sauver, lui au moins y'a de l'argent »
- « Monsieur attend les enfants depuis dix minutes « Je vais l'écrire dans mon rapport. C'est pas mon problème si vous avez deux autobus à prendre. Avez-vous pensé aux couches pis aux vêtements de rechange? »

« Ce n'est pas uniquement le contexte créé par la violence qui rend l'exercice de la maternité plus difficile pour les femmes mais plutôt l'interaction entre ce contexte particulier et l'institution patriarcale de la maternité avec les normes élevées et irréalistes qu'elle impose aux femmes »

(Lapierre, Simon (2008) dans « Violences faites aux femmes », chapitre 9, p. 216 « La persistance du blâme envers les mères chez les femmes victimes de violence conjugale »)

Les conséquences de la violence conjugale

- Les effets de la violence conjugale chez les femmes et les enfants sont nombreux et dévastateurs
- La violence conjugale peut contribuer à affecter la relation mère-enfant et ce ... dès la conception

Les répercussions de la violence conjugale chez les mères

- Sur l'image maternelle
- Sur les conduites de soutien et de chaleur
- Sur l'organisation familiale
- Sur l'exercice de l'autorité parentale

La violence conjugale et les frontières diffuses au sein de la famille – Les répercussions chez les enfants/adolescents

- ❖ Frontières diffuses : systèmes parental et conjugal enchevêtrés
- ❖ Répercussions possibles chez l'enfant/adolescent que la violence conjugale accentue :
 - La parentification

L'enfant/adolescent exerce un rôle qui n'est pas le sien au sein de la famille (parent, ami, confident, soutien)

➤ Les conflits de loyauté

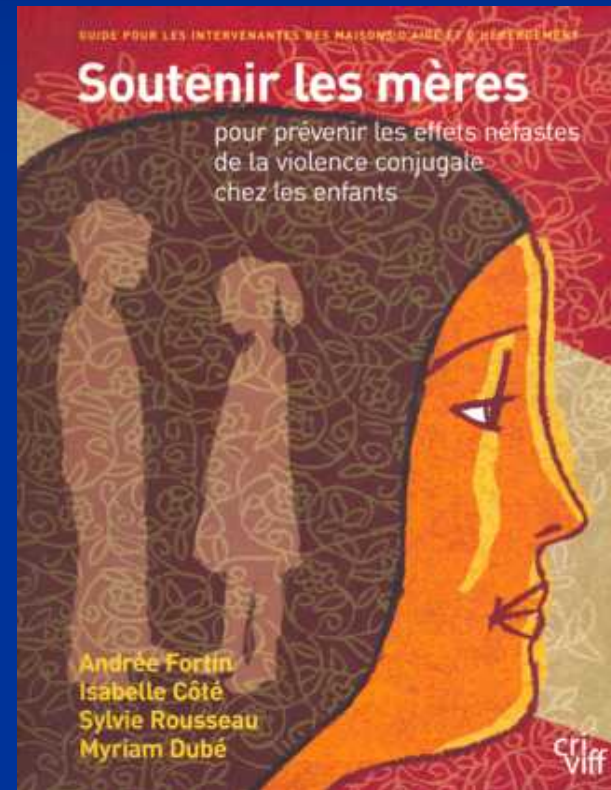
L'enfant/adolescent se sent coincé entre ses parents - Il ne se sent plus libre d'exprimer sa loyauté envers un parent en présence de l'autre - Il se sent déchiré et dans l'obligation de choisir un camp.

➤ L'aliénation parentale

L'enfant aliéné est un enfant « programmé », victime de violence psychologique qui s'apparente à un lavage de cerveau. Il affiche de façon chronique une absence d'ambivalence envers le parent rejeté, considéré comme complètement mauvais par opposition à l'autre parent considéré comme complètement bon.

Un outil créé à la demande des intervenantes des maisons d'aide et d'hébergement

Le guide « Soutenir les
mères pour prévenir les
effets néfastes de la
violence conjugale chez les
enfants »



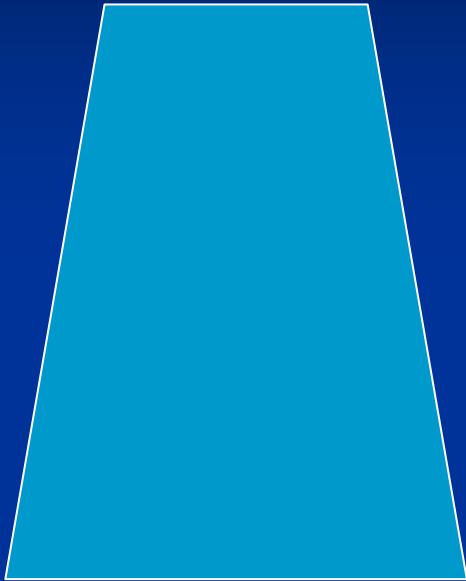
Le guide comprend 9 chapitres :

- Chapitre 1 Le cycle de la violence
- Chapitre 2 Rupture et violence conjugale : deux réalités qui s'entrecroisent
- Chapitre 3 Une prise de conscience essentielle
- Chapitre 4 Les conséquences de la violence conjugale
- Chapitre 5 Violence conjugale et frontières diffuses au sein de la famille
- Chapitre 6 Les besoins des mères et des enfants
- Chapitre 7 Femme et mère, une cohabitation gagnante
- Chapitre 8 Réalités ethnoculturelles
- Chapitre 9 La préparation à la fin du séjour en maison d'hébergement

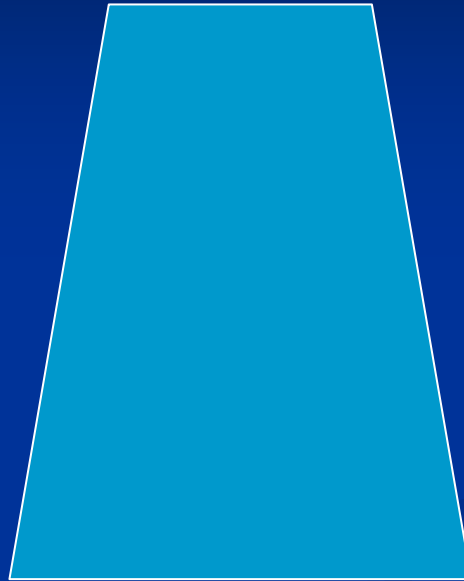
**Le contenu des chapitres est complété par des pistes d'intervention qui concernent la femme et son rôle parental, les enfants/adolescents et la relation mère-enfant/
/adolescent**

L'outil pyramide

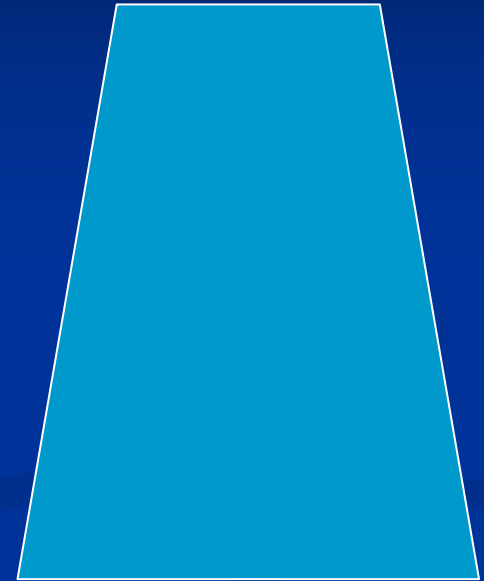
« Les besoins spécifiques des victimes de violence conjugale »



Pyramide des besoins spécifiques des enfants et des adolescents exposés à la violence conjugale



Pyramide des besoins universels (Maslow)

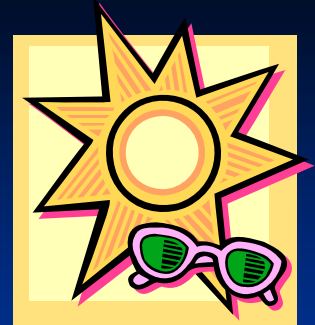


Pyramide des besoins spécifiques des femmes (mères) victimes de violence conjugale

Adaptation de la pyramide de Maslow
Isabelle Côté, t.s. et Sylvie Rousseau, psy.

L'outil poème

« Des lunettes fumées »



- Le poème « Des lunettes fumées » est un déclencheur pour faciliter l'échange. Outil de sensibilisation destiné aux femmes, il peut être utilisé en entrevue individuelle ou en groupe. Il vise:
 - à faciliter l'expression de la femme sur son vécu de violence et sur les conséquences pour elle, son enfant ou la relation mère-enfant ;
 - à faire entrevoir les changements possibles, la réappropriation de pouvoir, l'espoir.

- L'expression peut se poursuivre par le biais d'un atelier d'écriture où les femmes sont invitées à écrire leur propre poème ou leur prose.
- Une activité de groupe avec les autres femmes hébergées peut également être suscitée, telle la réalisation d'un dessin collectif ou d'un collage au moyen duquel chacune exprimera ce qui la représente le mieux maintenant.

Des stratégies essentielles

- Soutenir la relation mère-enfant/adolescent suppose une synergie entre le travail des intervenantes-femmes et celui des intervenantes-jeunes, pendant l'hébergement et aussi post-hébergement quand ce service est disponible.

- Soutenir la relation mère-enfant/adolescent implique la reconnaissance de l'expertise des maisons d'hébergement par les autres organisations. Le soutien repose aussi sur la connaissance par les maisons d'hébergement, des services des différentes ressources externes (CLSC-CJ-maisons de la famille, etc.) et la confiance par les maisons d'hébergement que ces différentes organisations peuvent contribuer positivement à conforter la relation mère-enfant/adolescent.

- **Rendre disponible et de façon continue des formations conjointes (maisons d'hébergement et autres organismes communautaires et institutionnels) sur les problématiques de la violence conjugale, de l'exposition à la violence conjugale en incluant aussi le soutien à la relation mère-enfant/adolescent..**

Conclusion

Soutenir les femmes dans l'accomplissement de leur rôle parental en respectant leur rythme et en misant sur leurs capacités, c'est aider les enfants.

C'est aussi croire « aux possibles » d'une relation mère-enfant épanouissante en dépit du contexte de violence conjugale.

